



Nozay, le

22 MARS 2017

Direction générale  
Territoires  
Délégation Châteaubriant  
Service Aménagement  
Unité voies navigables  
Référence :  
DGT/DC/SA/UVN/AU7008  
Affaire suivie par :  
Julie DECLEVE

**AVIS AUX USAGERS  
DU CANAL DE NANTES A BREST**  
**(annule et remplace l'avis AU7003)**

**ANNÉE 2017**

**CANAL DE NANTES A BREST : SECTION NORT SUR ERDRE – SAINT-NICOLAS-DE-REDON**

Les usagers sont invités à prendre connaissance des périodes d'ouverture et du fonctionnement des écluses du Canal de Nantes à Brest pour l'année 2017. Compte tenu des conditions hydrologiques actuelles et afin de préserver la ressource en eau nécessaire à l'alimentation du canal, le Département est contraint de proposer des mesures exceptionnelles pour assurer la navigation cette saison. Il est précisé que ces modalités sont mises en œuvre jusqu'à nouvel ordre.

**Écluses de Quiheix aux Bellions et La Digue :**

La section Nort-sur-Erdre – Saint-Nicolas-de-Redon du Canal de Nantes à Brest sera ouverte à la navigation **à compter du 1<sup>er</sup> avril 2017**, sauf l'écluse de la Digue qui sera ouverte à partir du samedi 13 mai 2017, dans les conditions suivantes :

- ↳ **Tous les jours** (sauf vendredi) : **de 9 h 15 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 18 h 30.**
- ↳ **Le vendredi :** **de 9 h 15 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 18 h 45.**

Les plaisanciers seront **systematiquement** accompagnés par un éclusier à toutes les écluses. **Le libre-service sera interdit.** En l'absence d'un éclusier, les écluses seront **toutes fermées**. Pour satisfaire les besoins de passage aux écluses des plaisanciers et limiter l'attente aux écluses, il sera utile de communiquer au plus tôt votre passage :

- En semaine, le plaisancier doit contacter le Service Aménagement - Délégation Châteaubriant au plus tard à 16h la veille de la navigation souhaitée en semaine ; jusqu'au vendredi midi pour les week-ends.  
☎ **02.40.79.47.56**  
☎ **06.71.01.99.56**
- En cas de demande le week-end, **et uniquement le week-end**, la demande s'effectue auprès de l'unité voies navigables - **Service Aménagement Délégation Châteaubriant**  
☎ **06.48.66.40.70**

Les professionnels et associations sont invités à faire parvenir au plus tôt leur planning de réservation afin que le service aménagement puisse anticiper la mise à disposition des éclusiers.

Les numéros de téléphone des écluses sont précisés ci-après. Il est toutefois rappelé qu'il est indispensable d'appeler en premier lieu les numéros de téléphone ci-avant, les personnes vous redirigeront au besoin.

***Il est important en navigation au passage des écluses de bien communiquer le parcours à chaque éclusier rencontré et ceci notamment pour éviter un temps d'attente trop important entre chaque écluse.***

Il est rappelé qu'en cas de crue ou d'incident mettant en cause la sécurité de navigation, celle-ci pourra être interrompue sans préavis.

#### **MANŒUVRE DES ÉCLUSES :**

Le service sera assuré par du personnel en poste ou en accompagnement à toutes les écluses de 9 h 15 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 18 h 30 (Vendredi de 9 h 15 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 18 h 45).

Le libre-service est interdit. Les écluses seront systématiquement fermées.

#### **Vitesse maximale autorisée sur le canal de Nantes à Brest :**

- ↻ Section Nantes-Quiheix : 15 km/h en dehors des sections urbaines et des ports limitées à 8 km/h
- ↻ Section Quiheix-Bellions et la Digue : 8 km/h

Toutefois, les usagers devront réduire leur vitesse, à chaque fois que cela sera nécessaire (à l'approche des écluses, des ports, des pêcheurs, des manifestations, de travaux...).

#### **Informations générales :**

Afin d'économiser la ressource en eau, les regroupements d'embarcations pour franchir les écluses seront opérés à chaque fois que cela sera possible. Un bateau pourra être mis en attente si un second bateau est prévu au passage d'une même écluse, sous réserve que les bateaux puissent passer ensemble un même sas.

Il est rappelé qu'en cas de crue ou d'incident mettant en cause la sécurité de navigation, celle-ci pourra être interrompue sans préavis.

Pour le Président du conseil départemental  
Le chef du service Aménagement

*h. o* Thierry MICHAUD



**Liste des coordonnées téléphoniques  
indispensables à la navigation le long du  
canal de Quiheix à Nort-sur-Erdre à la  
Digue à Saint Nicolas de Redon**

<b>Accompagnement</b>	<b>N° de tel</b>
En semaine	02 40 79 47 56
	06 71 01 99 56
Le week-end	06 48 66 40 70
<b>Écluse</b>	<b>N° mobile</b>
Quiheix	07 87 03 28 80
La Tindière	06 37 11 01 96
La Rabinière	06 37 15 35 11
La Haie Pacoret	07 87 03 33 58
Cramezeul	07 87 01 51 62
Le Pas d'Héric	07 87 16 89 55
La Remaudais	06 37 05 73 16
Le Gué de l'Atelier	06 37 14 74 43
Le Terrier	07 87 01 67 89
La Prée	06 37 10 55 25
La Paudais	06 37 18 29 97
Bougard	06 31 62 27 61
Barel	07 87 00 19 95
La Touche	06 85 92 99 34
Melneuf	06 37 10 34 49
Les Bellions	07 87 01 46 42
La Digue	06 79 09 66 23